



convergences philanthropiques

Membres du Comité de Délivrance

Nom : DELOBEL

Prénom : Antoine

Quels sont vos principales expériences professionnelles et associatives ?

Depuis 35 ans, commissaire aux comptes et expert comptable intervenant dans de nombreuses associations :

- association internationale dans le secteur ferroviaire,
- associations culturelles, culturelles et philanthropiques, collectrices de dons manuels et habilités à recevoir des legs,
- associations dans le domaine sanitaire et social, notamment gérant des EHPAD, et dans le secteur de l'enseignement.

Le cabinet ORIAL est certifié par l'AFNOR Engagement de Services pour les activités suivantes :

Prestation d'audit statutaire pour le compte des EIP (Entités d'Intérêt Public), des sociétés consolidées et/ou consolidantes et des associations présentant des comptes combinés. Cette certification s'applique à un référentiel d'audit déposé sous l'appellation AUDIT STATUTAIRE PREMIUM.

Je suis l'associé du cabinet en charge de la certification et de l'application du référentiel.

Avez-vous un domaine d'expertise privilégié ?

Audit des fonctions managériales et organisationnelles.

Existe-t-il, selon vous, une règle d'or permettant à une organisation faisant appel au don d'inspirer confiance ?

La TRANSPARENCE, car c'est elle qui permet de rendre lisible l'action de l'association pour le donateur.